



**ATB Umwelttechnologien GmbH
Südstraße 2
D-32457 Porta Westfalica**

10

EN 12566-3

Stations d'épuration individuelles jusqu'à 50 EH

AQUAmax®

Matériaux	Béton
Organisme de contrôle (Organisme notifié)	MFPA Weimar (0992)*
Rapport de test	0992 – B 31.08.277.01*
Volume nominal quotidien d'effluents en entrée	0,6 – 7,5 m ³ /j
Charge polluante organique nominale	0,24 – 3,0 kg DBO ₅ /j
Rendement épuratoire	DCO 91,6 % DBO ₅ 97,8 % SS 91,3 % NH ₄ -N** 98,2 % N _{tot} ** 73,0 %
Étanchéité	Test réussi
Stabilité	Test réussi
Durabilité	Test réussi

* Autres organismes/rapports de test de la cuve possibles (voir Certificat de conformité)

** Température du réacteur ≥ 12°C

Ce document n'est pas valide pour l'équipement d'une station existante et n'est valide qu'avec le certificat de conformité ci-après !



ATB Umwelttechnologien GmbH
Südstraße 2
D-32457 Porta Westfalica

10

EN 12566-3

Stations d'épuration individuelles jusqu'à 50 EH

AQUAmax®

Matériaux	Polyéthylène (Type N)	
Organisme de contrôle (Organisme notifié)	PIA Aachen (1739)*	
Rapport de test	PIA2006-012 PIA2008-ST-AT0711-1075* PIA2009-WD-AT0904-1026*	
Volume nominal quotidien d'effluents en entrée	0,6 – 2,4 m ³ /j	
Charge polluante organique nominale	0,24 – 0,96 kgDBO ₅ /j	
Rendement épuratoire	DCO	85,5 %
	DBO ₅	94,5 %
	SS	87,1 %
	NH ₄ -N**	89,5 %
Étanchéité	Test réussi	
Stabilité	Test réussi	
Durabilité	Test réussi	

*Autres organismes/rapports de test de la cuve disponibles (voir Certificat de conformité)

**Température du réacteur ≥ 12°C

Ce document n'est pas valide pour l'équipement d'une station existante et n'est valide qu'avec le certificat de conformité ci-après !



ATB Umwelttechnologien GmbH
Südstraße 2
D-32457 Porta Westfalica

10

EN 12566-3

Stations d'épuration individuelles jusqu'à 50 EH

AQUAmax®

Matériau	Polyéthylène (Type R)	
Organismes de contrôle (Organismes notifiés)	MFPA Weimar (0992)* PIA Aachen (1739)* CERIB Epernon (1164)*	
Rapport de test	0992 – B 31.06.109.02* PIA2008-WD-003* 04 DQI 428*	
Volume nominal quotidien d'effluents en entrée	0,6 – 1,8 m ³ /j	
Charge polluante organique nominale	0,24 – 0,72 kg DBO ₅ /j	
Rendement épuratoire	DCO	91,6 %
	DBO ₅	97,8 %
	SS	91,3 %
	NH ₄ -N**	98,2 %
	N _{tot} **	73,0 %
Étanchéité	Test réussi	
Stabilité	Test réussi	
Durabilité	Test réussi	

* Autres organismes/rapports de test de la cuve disponibles (voir Certificat de conformité)

** Température du réacteur ≥ 12°C

Ce document n'est pas valide pour l'équipement d'une station existante et n'est valide qu'avec le certificat de conformité ci-après !



ATB Umwelttechnologien GmbH
Südstraße 2
D-32457 Porta Westfalica

10

EN 12566-3

Stations d'épuration individuelles jusqu'à 50 EH

AQUAmax®

Matériaux	Polypropylène
Organisme de contrôle (Organisme notifié)	PIA Aachen (1739)*
Rapport de test	PIA2006-012 PIA2008-ST-AT0710-1020* PIA2008-WD-AT0805-1027a*
Volume nominal quotidien d'effluents en entrée	0,6 – 2,4 m ³ /j
Charge polluante organique nominale	0,24 – 0,96 kgDBO ₅ /j
Rendement épuratoire	DCO 85,5 % DBO ₅ 94,5 % SS 87,1 % NH ₄ -N** 89,5 %
Étanchéité	Test réussi
Stabilité	Test réussi
Durabilité	Test réussi

*Autres organismes/rapports de test de la cuve disponibles (voir Certificat de conformité)

**Température du réacteur ≥ 12°C

Ce document n'est pas valide pour l'équipement d'une station existante et n'est valide qu'avec le certificat de conformité ci-après !

Certificat de conformité CE

Le fabricant:	ATB Umwelttechnologien GmbH Südstr. 2 D-32457 Porta Westfalica		
Déclare par la présente que le produit décrit ci-après :	AQUAmax®		
satisfait aux exigences des directives CE suivantes :	2006/42/EG 2004/108/EG 2006/95/EG 89/106/EHG	Recommandations sur les matériels Compatibilité électromagnétique Directive sur la basse tension- Directive sur les matériaux ¹⁾	

¹⁾La conformité CE n'est valable que pour les stations conformes à la norme DIN EN 12566-3

La société ATB Umwelttechnologien GmbH certifie la conformité à la norme DIN 12566-3 de la station complète (pas de l'équipement d'une station existante), dans la mesure où les fosses satisfont aux caractéristiques suivantes (la conservation de tous les documents est obligatoire pendant une période de 10 ans) :

- Fosses avec premier contrôle approuvé de conformité à la norme DIN EN 12566-3 (Constatations avec indications du Rapport de test [Institut de contrôle / Numéro du Rapport de test] sur les documents commerciaux et/ou déclarations du fabricant.
- Fosses en Béton : systèmes, dimensions et volumes selon les agréments techniques nationaux Z-55.3-53, -106 ou -200.
- Fosses en Polyéthylène : systèmes, dimensions et volumes selon les agréments techniques nationaux Z-55.3-144, -151, -182 (Type N) ou -329 et -330 (Type R).
- Fosses en Polypropylène : systèmes, dimensions et volumes selon les agréments techniques nationaux Z-55.3-144, -151, -182.
- Installation conformément aux instructions d'installation du fabricant.

Toute modification de la construction, altérant les caractéristiques techniques mentionnées dans les instructions d'utilisation et la conformité de l'utilisation, invalide le présent certificat de conformité !



Porta Westfalica, le 09.05.2010

Markus Baumann (Directeur)